



HAL
open science

Le passif en hassâniyya

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Le passif en hassâniyya. Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS), 1983, 1 (1), pp.61-104. hal-00456193v1

HAL Id: hal-00456193

<https://hal.science/hal-00456193v1>

Submitted on 12 Feb 2010 (v1), last revised 18 Jan 2011 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine TAINÉ-CHEIKH

LE PASSIF EN ḤASSĀNIYYA
DIALECTE ARABE DE MAURITANIE

LA NOTION DE PASSIF

La notion de passif, qui est devenue une catégorie quasi-obligatoire dans les études sur l'arabe dialectal, n'existait pas comme telle chez les grammairiens arabes traditionnels. Dans les langues indo-européennes, par contre, c'est une catégorie ancienne (1) et c'est à elles bien sûr que l'arabe emprunte ce terme. Que ce transfert s'opère maintenant ne simplifie pas cependant la comparaison car la notion tend à se modifier considérablement. Dans les grammaires traditionnelles du français, la phrase passive correspond à une phrase active transitive dans laquelle le sujet de la phrase active est devenu le complément (introduit par les prépositions de ou par) et où l'objet de la phrase active est devenu le sujet d'un verbe constitué de l'auxiliaire être et du participe passé du verbe transitif. Le terme de passif est donc très lié au renversement du rapport entre l'agent et le sujet d'une part, le patient et le complément d'autre part.

L'unité formelle de la phrase passive ne résiste pas cependant si l'on prend pour seul critère l'inversion des rôles syntaxiques du patient et de l'agent. C'est ainsi qu'on en vient à compter parmi les formes passives de

Le soleil jaunit le papier (DUBOIS..., 1974, p.375) :

a/ Le papier est jauni par le soleil (passif des grammaires traditionnelles)

b/ Le papier se jaunit au soleil (pronominal "à sens passif")

c/ Le papier jaunit au soleil (verbe intransitif)

La question se pose donc de savoir quelle réalité est

censée recouvrir la notion de " passif ", employée dans une toute autre situation, celle de la langue arabe. A quoi correspondent en arabe les termes d'agent et de patient? Existe-t-il en propre une catégorie verbale arabe dont l'emploi soit symétrique à celui du verbe être + participe passé dans les phrases passives du français (définition restrictive)? Si oui, les phrases passives arabes ont-elles les mêmes caractéristiques que celles du français?

Ces questions ne sont pas nouvelles, mais il n'est pas inutile, pour y répondre, de présenter l'argumentation développée par FLEISCH dans ses Etudes sur le verbe arabe.

Lorsqu'il étudie le verbe simple (c'est-à-dire la forme nue - dite 1ère forme - du verbe trillitére) en arabe littéraire, FLEISCH fait de la notion d'agent le pivot de son analyse. Celle-ci se trouve résumée dans le tableau suivant :

- . Agent pur et simple : fa^cala, i/u - verbe agentif
(transitif ou intransitif)
- . Agent intéressé : fa^cila , a - verbe agentif moyen
(transitif ou intransitif)
- . Agent inconnu : fu^cila , a - verbe mağhūl
- . Sans agent : fa^cila ; a) - verbe de qualité
fa^cula, u)

Il retient, en les approfondissant, deux notions fondamentales des grammairiens arabes : le fā^cil " l'agent " d'une part et le verbe mağhūl, " l'ignoré," celui dont l'agent n'est pas nommé, d'autre part. Les deux classes de verbes, à " agent inconnu " et " sans agent ", sont bien distinctes car dans le premier cas - à la différence du second - l'agent existe, il est seulement inutile ou impossible (par ignorance) de le nommer. La phrase à verbe mağhūl se caractérise donc par une ellipse, un effacement de l'agent. De ce point de vue, nous nous rapprochons de l'analyse de DUBOIS (1967, p. 87 et sq, p. 100) pour qui " le passif se présente comme une marque de non-achèvement". En effet, l'exemple a/ donné plus haut représente en fait, en français, un type de phrase achevée beaucoup moins fréquent que celui qui lui correspond où l'agent a été effacé :

Le papier est jauni.

La tentation est donc grande d'identifier purement et simplement le verbe mağhūl au verbe passif du français. Il suffirait apparemment, mutatis mutandi, pour obtenir la phrase passive à partir de la phrase active, en arabe, de faire de la règle d'effacement de l'agent une règle obligatoire :

daraba zayd^{un} 'amr^{an} "Zayd a frappé Amr "
ḍariba 'amr^{un} " Amr a été frappé "

Rien ne semble interdire d'appeler " patient " le terme devenu sujet de la phrase passive, en l'occurrence 'amr^{un} qui prend d'ailleurs le cas nominatif qu'avait l'agent (zayd^{un}) dans la phrase active - d'où le terme de nā'ib al-fā'il " vicaire du fā'il "-.

Nous sommes contraints cependant de pousser un peu plus avant notre analyse, faute de quoi nous rejeterions une partie des faits et oblitérerions l'originalité de la langue arabe. En arabe littéraire, en effet, le verbe mağhūl existe aussi bien pour les verbes transitifs directs que pour les verbes transitifs indirects :

- (i) 'utiyya bi-hi 'ilayya "on me l'apporta", "il m'a été apporté"
- (ii) furiha bi-hi " on s'est réjoui de lui (= de le voir)
- (iii) sayra 'ilā l-'irāq " on alla en Iraq"

On notera cependant que la traduction française par on est en partie infidèle, car elle introduit un sujet (pronom "indéfini" mais pronom sujet pourtant) là où l'arabe n'en exprime aucun. En fait la différence entre, par exemple, (i) et

'atā bi-hi aḥad^{un} 'ilayya " quelqu'un me l'apporta " est la même que celle existant en français entre

Mohammed a été tué
et On a tué Mohammed

Il est remarquable que dans les phrases passives françaises sans complément d'agent, les linguistes transformationnalistes considèrent qu'il existe un par on effacé (Cf par ex. GROSS, 1975, p.81-82) : Mohammed a été tué [par on] .

Si l'on prend de plus en considération la construction

rare et archaïque donnée par FLEISCH:

daraba ^{amr} ----> duriba ^{amr} (où le " patient " reste
au cas accusatif)

il semble pertinent de considérer avec lui que la phrase à verbe maḡhūl était originellement un tour impersonnel (2). Sa caractéristique fondamentale, en effaçant le sujet-agent, est donc de mettre en relief le procès pour lui-même (ce qui est la caractéristique d'ailleurs de l'impersonnel). Les phrases proprement " passives ", celles dans lesquelles le complément prend la fonction du sujet, ne constituent donc qu'une partie - fut-elle majoritaire numériquement - des phrases à verbe maḡhūl (3).

En arabe littéraire, que l'on rejette le terme de " passif " au profit du verbe dit maḡhūl, comme le préconise FLEISCH, ou que l'on parle de passif personnel et impersonnel, comme le font par exemple BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, les faits décrits ne se laissent pas ranger dans un moule de pensée entièrement calqué sur les langues occidentales. Par faits, nous pensons en particulier à l'existence, d'une part de formes passives (maḡhūl) pour toutes les formes verbales dérivées - y compris les formes réfléchies-, d'autre part de cette 7^{ème} forme dérivée à sens réfléchi-passif qu'il faut distinguer du verbe maḡhūl.

Le verbe maḡhūl n'existe dans aucun dialecte arabe moderne sous la même forme (modification purement vocalique de forme verbale active - ou réfléchi- correspondante); du moins avec la même extension. La question de ses équivalents dialectaux est une question importante que beaucoup de dialectologues ont posée et que nous nous proposons de reprendre à l'occasion de l'étude du hassāniyya. Mais nous regrettons de ne pas avoir rencontré plus souvent, dans les études d'ordre morphologique, l'un des critères principaux permettant à notre avis de distinguer le passif proprement dit (ou maḡhūl) des réfléchis passifs, à savoir l'effacement du sujet, particulièrement évident dans les tournures impersonnelles. Dans certaines études d'arabe dialectal que nous avons consultées, l'emploi du terme " passif " et les exemples fournis laisseraient penser que la spécificité du " passif " de l'arabe

littéraire a disparu dans les dialectes. (4) Nous verrons cependant qu'il n'en est rien, pour le hassāniyya du moins ; aussi pensons nous qu'il n'était pas inutile de repréciser les données du problème.

LE PASSIF DE LA PREMIERE FORME (5)

1 Le passif vocalique

Dans les dialectes arabes orientaux où il est considéré comme mieux représenté, le passif vocalique est loin d'être généralisé, surtout si l'on met de côté les dialectes arabiques pour lesquels nous manquons grandement de documentation.

A Bagdad (BLANC, 1964), le thème simple du verbe n'a pas de passif vocalique. Dans les parlers du Hōrān (CANTINEAU, 1946), il aurait presque complètement disparu. A Damas, il est devenu rare, mais CANTINEAU et HELBAOUI (1953, p.82) en fournissent cependant deux exemples :

'otel " il a été tué " s'opposant à 'atal " il a tué "
yudrab " qu'il soit frappé " (imprécation) face à yidrob
" qu'il frappe ".

Dans les dialectes du Golfe Arabique (JOHNSTONE, 1967), sa fréquence est inégale : inexistant semble-t-il à Bahreyn et au Koweit, il serait relativement fréquent au contraire au Qatar.

En ce qui concerne l'Egypte, ni Nada TOMICHE (1964), ni JOMIER et KHOUZAM (1977) ne font allusion à un possible passif vocalique dans le parler du Caire (6).

Quant au Liban, tandis que Mgr Michel FEGHALI affirme - en se fondant principalement sans doute sur Kfar 'Abida (1919, p.198) - que le passif à simples alternances vocaliques n'existe plus (FEGHALI, 1928, p.130), EL-HAJJÉ nous donne pour le parler de Tripoli plus de quarante couples de verbes s'opposant par leur

vocalisation (relevé en principe exhaustif). Pour 50%, la vocalisation différente correspond à une opposition de sens assez nette et régulière :

• Type fa^cal : sens actif, voire factitif

ex. ḥale' " il a créé", inacc. byehlā'

• Type f^cel : sens très souvent passif "... dans la forme fa^cel domine l'idée que le sujet grammatical subit l'action ou l'état exprimé par la racine autant ou plus qu'il ne l'exerce ou qu'il ne la provoque ..." (EL-HAJJĒ, 1954, p.42)

ex. ḥalā' "il a été créé", inacc. byehlo'

Dans les autres cas, soit les deux formes ont le même sens, soit au contraire l'on a affaire à des racines différentes, quoique homonymes (?). Le type f^cel ne constituant de toute façon, dans son ensemble, que 15% des verbes à trois consonnes fortes, l'on peut constater que même à Tripoli l'existence du passif vocalique est fort limitée.

Il semble cependant que la disparition du passif vocalique soit encore beaucoup plus accentuée dans les dialectes maghrébins que dans les dialectes arabes orientaux.

On relève à Oūargha un passif obtenu par la vocalisation en a de la seconde radicale : qbaḍo " ils ont été arrêtés " de qēbdo " ils ont arrêté " (LEVI-PROVENÇAL, 1922, p.31). Ce passif qui est rare dans le parler de Oūargha se retrouve, également rare, au nord de Taza (COLIN, 1920, p.100). Si ces formes de passif semblent tout à fait isolées et résiduelles dans les parlers de montagnards du Maroc, il n'en est pas tout à fait de même dans le Sud Algérien. DHINA a signalé en effet dans le dialecte des nomades sahariens des 'Arbā^c l'emploi très généralisé de formes verbales à sens passif, caractérisées par une voyelle u et s'opposant à des formes actives de même racine : ex. ḥda^c " trahir " à côté de ḥdu^c " être trahi ". Deux autres études consacrées à des parlers de nomades sahariens ont confirmé l'existence de cette opposition au nord et au sud de la région étudiée par DHINA.

Il s'agit de celle de Philippe MARÇAIS sur Bou-Saāda, ex. ḥiraḥ-iahraḥ " labourer " / ḥreḥ- iḥreḥ ou ḥroḥ- iuhroḥ " être labouré"; ḥida^c- iaḥda^c " tromper, trahir " / ḥdu^c- iuhdu^c " être trompé,

trahi" (1938, p.57-59) et de celle de GRANDHENRY sur la région du Mzāb (1976, p.57). Il semblerait qu'on a bien affaire dans ces parlers à d'anciens fu^cila, bien que l'évolution du système vocalique ait créé une confusion entre ces formes f^cul (f^col) à sens passif et d'autres verbes formellement identiques mais à sens non passif, surtout dérivés d'anciens fa^cula : ex.

s^cūb-yōs^cub " devenir difficile " ('Arbā^c, p.326),

ḥuḥ-yuḥuḥ " être, devenir chaud "

ḥ^cob-yuḥ^cob " être, devenir difficile " (Bou Saāda, p.58).

Chez les nomades tunisiens de Nefzaoua (parler des Marazig), on retrouve apparemment une situation similaire, à ceci près que l'inaccompli du verbe à sens passif est souvent inusité et remplacé par l'inaccompli d'une 7ème ou 8ème forme dérivée. Pourtant, d'après les faits présentés par Marie-Claude SIMEONE (1979, p. 30-33), il semblerait qu'on a affaire à une évolution différente, l'opposition vocalique - et sémantique - s'expliquant

• soit par l'existence d'une ancienne 4ème forme :
cf them-yent^chem " être soupçonné" / tham-yethem "soupçonner", classique tahama - formé de ittahama, 8ème de wahama - "être suspect" / 4ème " soupçonner quelqu'un à tort de ";

• soit par celle de deux anciennes 1ère formes à vocalisme différent :

cf ḥred-yənzāred " être dévasté " / ḥ^arad-yeḥrod " dévaster, dénuder", classique ḥarida "être nu; être dévoré par les sauterelles" / ḥarada, i " dépouiller, mettre à nu ".

S'il ne s'agit pas ou peu, de formes passives résiduelles, l'opposition vocalique ainsi recréée dans le dialecte sud-tunisien des Marazig ne semble pas avoir une extension très importante.

Dans le dialecte arabe de Mauritanie, nous avons trouvé quelques couples de verbes tels que vṣal " mettre d'accord " ; couper la viande aux articulations " et vṣel " avoir besoin ", mais il ne s'agissait jamais d'une opposition actif/passif, ni d'anciennes formes fu^cila (8). David COHEN signale cependant dans une note (1963, p.94, note 2) que le sens de xlg " il est né, il s'est produit, il y eut " impose l'étymologie xuliqa. Mais

d'après nos informateurs xlag " il a créé " (qui devrait être le correspondant actif de xlag) n'est pas attesté.

Il existe par ailleurs une autre note, parue cette fois sous la plume de Gabriel FERAL : " Cette vocalisation du passif existe cependant, mais son emploi paraît limité à l'inaccompli sur le canevas $\text{f} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{r}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{v}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{u}}$ ou $\text{f} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{r}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{v}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{u}}$ " (1951, p 232, note 2). Malheureusement, le seul exemple donné, à la page suivante, semble bien être une forme fautive : erkeb " monter à cheval, à chameau " n'a pas pour passif iurkeb $\text{y} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{r}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{v}} \text{ } \overset{\text{c}}{\text{u}}$ comme l'auteur l'affirme. La forme est en fait yurakkeb " il est fait monter à cheval, on le fait monter à cheval " (Cf III ci-dessous).

La disparition du passif vocalique, qui constitue donc une tendance - plus ou moins achevée - dans tous les dialectes arabes (9) n'est pas nouvelle. Elle est déjà attestée dans le " Moyen-Arabe " où le passif vocalique était remplacé par les thèmes verbaux à morphèmes t ou n (Cf BLAU (10) et KUSSAIM, 1968, p.38). La même solution de remplacement se retrouve dans tous les dialectes arabes : le fait est bien connu et David COHEN a même retenu ce point comme l'une des trois différences morpho- syntaxiques existant entre les dialectes et le classique (D. COHEN, 1968, p.201).

le thème à préfixe n-, forme du "passif "

ḤASSĀNIYYA -

Dans le dialecte arabe parlé par les Maures de Mauritanie, le thème à préfixe n-, 7ème forme du classique, est une des formes dérivées les plus fréquentes. C'est pratiquement la seule, avec la 2ème forme caractérisée par un redoublement de la seconde consonne radicale, dont l'existence et la valeur peuvent être déduites presque automatiquement de celles de la forme nue. Si les exemples abondent, il est bon cependant de regrouper les verbes selon le sens et surtout selon les expansions possibles de la première forme, car l'existence et l'emploi du thème à préfixe n- en dépendent.

Verbes transitifs directs

Exemples :

geb ('agb-u " suivre, venir après"	---	n ^c geb " être suivi
raf ('arv-u)" connaître"	---	n ^c raf " être connu"
vdaḥ (vadḥ-u)" convaincre d'infamie"	---	nvdaḥ " être convaincu d'infamie"
vrad (vard-u)"isoler"	---	nvrad "être isolé"
gran (garṇ-u)" attacher ensemble"	---	ngran " être attaché ensemble"
gta ^c (gat ^c -u)" traverser, couper "	---	ngta ^c "être coupé "
ḡdar (ḡadr-u)"assassiner, trahir"	---	nḡdar " être assassiné..."
ḥdam (ḥadm-u)"digérer"	---	nḥdam "être digéré"
ḥrās (ḥars-u)"bastonner très fort	---	nḥrās "être bastonné..."
ḥleb (ḥalb-u)"traire"	---	nḥleb "être traité"
ḥmal (ḥāml-u)"porter"	---	nḥmal " être porté"
zbar (zabr-u)"trouver"	---	nzbar " être trouvé"
vlah (velh-u)"fendre, fêler"	---	nvlah "être fendu, se fendre"

Dans tous ces exemples, le complément ("d'objet") direct du verbe de la forme nue, devient - comme nous l'avons vu pour le verbe maghūl de l'arabe littéraire -, le sujet du verbe à la 7ème forme (sujet, mais non agent comme dans le cas de la 1ère forme). La valeur de cette forme dérivée apparaît également nettement : il s'agit pour l'essentiel (nous verrons plus loin les sens particuliers) de la valeur proprement passive qu'exprimait précédemment le passif vocalique.

La conjugaison de la 7ème forme est, ainsi que l'affirme David COHEN (1963, p.128), tout à fait complète et ne se réduit pas en particulier aux seules 3èmes personnes de l'accompli et de l'inaccompli, comme le pensait FERAL en prenant comme exemple le verbe nṭlaḥ "on lâche (le bétail)", "il est lâché (le bétail)".

Le verbe nṭlaḥ n'est cependant pas un verbe impersonnel au sens habituel de ce terme - qui oppose la construction personnelle : un accident est arrivé, par exemple, à la construction impersonnelle (à pronom neutre il de 3ème pers., masc., sing.) il

est arrivé un accident. - Il s'agit seulement d'un verbe qui, à l'actif a toujours pour complément d'objet un non-humain et, au passif, est donc inusité aux 1ère et 2ème personnes : sauf à "personnaliser" les objets et les animaux en les faisant parler (ce qu'on ne trouve en général que dans les contes ou des situations très particulières), de tels verbes sont toujours conjugués à la 3ème personne, celle que Emile BENVENISTE appelle très justement la "non personne" car "la seule par laquelle une chose est prédiquée verbalement" (1971, t.1, p.230). Si le cas de nṭlaṣ ne doit pas être érigé en règle générale, il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur lui, car il représente une sous-classe de verbes "unipersonnels" (ou "non-personnels") relativement importante - cf nḥdam " il a été digéré", nḥleb " il a été traité " ou nṭlah " il a été fendu, il s'est fendu" -, bien distincte des verbes que nous allons voir maintenant.

Verbes transitifs indirects (11)

Exemples :

vrah bī-h	"se réjouir de la venue de"	---> nvrāḥ bī-(h) "on s'est réjoui de"
vṭar (v)	"rompre le jeûne(dans)"	---> nvtar vī-(h) "le jeûne y a été rompu"
ḡlaṭ (v)	"faire un lapsus"	---> nḡlaṭ vī-(h) "on a fait un lapsus dans..."
ḡrāḡ (v)	"se noyer, couler"	---> nḡrāḡ vī-(h) "on s'est noyé dans ..."
hḍar (v)	"semoquer de, plaisanter"	---> nḥdar vī-(h) "on s'est moqué de"
ḥḍḍb (le)	"affectionner, couvrir quelqu'un"	---> nḥḍḍb (le) "on l'affectionne"
ḥneḥ (v)	"se parjurer"	---> nḥneḥ vī-(h) "on s'est parjuré dans (en faisant...)"
ḥsen (le)	"être bon pour, bien faire"	---> nḥsen (le) "il a été bien traité"
kḍḍb (le)	"mentir"	---> nkḍḍb (le) "on a menti à..."
xṭar (le)	"rendre visite, être de passage (visiteur)"	---> nxṭar (le) "on a rendu visite à..."

lḥm b	"entendre parler de"	---> nḥlḥm bī-(h) "on a entendu parler de"
ḥḍar l	"s'excuser auprès de, être indulgent avec"	---> nḥḍar l-(u) "on s'est excusé auprès de, on a été indulgent avec..."
ḡad (le)	"s'asseoir"	---> nḡad lī-(h) "on s'est assis sur..."

Tous ces verbes de 1ère forme sont susceptibles d'avoir un complément ("d'objet") indirect, mais beaucoup d'entre eux peuvent se construire également comme des verbes intransitifs (ce que traduit l'usage des parenthèses). Avec la forme à préfixe n, par contre, la présence de l'expansion est absolument obligatoire (cf FLEISCH, 1955, p.165-9). On retrouve donc fondamentalement un énoncé à deux termes où la première expansion obligatoire n'est pas, ici, le sujet (12), mais le groupe prépositionnel.

L'indice de "3ème personne" n'est que le degré zéro du sujet, le " pronom neutre" de la tournure impersonnelle (au sens courant évoqué précédemment), résidu qui disparaît d'ailleurs avec l'emploi du participe "passif" de la forme nue. Plus fréquent que le participe de forme à n-, le participe de la 1ère forme s'apparente complètement à l'emploi de la 7ème forme dans cette construction impersonnelle

(le-mra) maḡyut (le)ḥe

"(la femme) exploitée sur-elle (= "la femme, on l'exploite; elle est exploitée")

(le-mra) maḥsūn (le)ḥe

"(la femme) bien traitée sur-elle (= "la femme on la traite bien elle est bien traitée")

La non-variabilité en genre et en nombre de l'indice de 3ème personne (13), dans la tournure impersonnelle, s'oppose à l'accord en genre et en nombre du verbe uni-personnel avec son sujet :

nṭlaṣ ḥ-ḥowr	"le taureau a été lâché"
nṭlaṣet al-begra	"la vache a été lâchée"
nṭlaṣu l-begrāt	"les vaches ont été lâchées"

Verbes intransitifs

A côté des verbes pouvant être employés transitivement avec un complément indirect ou intransitivement, tels que les verbes de mouvement comme $g^{c}ad$ (14) (mais ce ne sont pas les seuls), l'on trouve une troisième sous-catégorie de verbes qui sont toujours intransitifs à la forme nue. Ainsi $gr\dot{a}h$ "vieillir", perdre ses dents (surtout pour les animaux) - cl. $qariha$ ou $qaraha, a-gn\dot{a}d$ "grelotter", $\gamma r\dot{d}z$ "cesser de donner du lait" - cl. $\gamma araza, i-\dot{z}b\dot{a}n$ "se solidifier" - cl. $\dot{z}abuna, u-, hr\dot{a}m$ "être illicite", cl. $\dot{h}aruma, u$ ou $\dot{h}arima, a-, \dot{z}rab$ "être galeux, avoir la gale", cl. $\dot{z}ariba, a-, hr\dot{a}s$ ("le") "se montrer très attaché à la propriété de" - cl. $\dot{h}arasa, i$ ou $\dot{h}arisa, a-, hba\dot{t}$ "devenir nul" - cl. $habata, u$ ou $i-, kb\dot{a}r$ "grandir, devenir grand", cl. $kabura, u-$ (15)

L'existence d'un tel groupe où les verbes de qualité sont évidemment nombreux (cf la proportion importante de $fa^{c}ula$ et de $fa^{c}ila$ en classique), contredit l'affirmation de FLEISCH selon laquelle l'accompagnement nécessaire du $magh\dot{u}l$ impersonnel peut être, soit la préposition avec son complément, soit "un complément circonstanciel quelconque, exprimé par tout moyen grammatical autre qu'une préposition : complément de temps, d'état ($\dot{h}\dot{a}l$) etc..." (1955, p.169). La présence d'aucun complément circonstanciel (notion que FLEISCH nous paraît introduire tardivement sur la base d'exemples tirés du français : il se dit de bonnes nouvelles dans ces rencontres, etc...) ne peut rendre possible la 7ème forme :

$\dot{z}-\dot{z}mel\ gr\dot{a}h\ m\dot{a}n\ lli\ m\dot{a}-lu\ yowser$ ---> * $ngr\dot{a}h\ m\dot{a}n\ lli\ m\dot{a}-lu\ yowser$

"le chameau a perdu ses dents depuis peu"

$\dot{z}-\dot{z}mel\ gr\dot{a}h\ \dot{z}e-l-^{\prime}a\dot{n}$ ---> * $ngr\dot{a}h\ \dot{z}e-l-^{\prime}a\dot{n}$

"le chameau a perdu ses dents cette année"

$l-me\ \dot{z}b\dot{a}n\ \dot{z}ar\dot{k}$ ---> * $n\dot{z}b\dot{a}n\ \dot{z}ar\dot{k}$

"l'eau s'est solidifiée à l'instant"

De même est impossible la construction suivante :

* $nhne\theta\ l-yowm$ ("on s'est parjuré aujourd'hui")

qui ne redevient grammaticale qu'en réintroduisant le complé-

ment d'objet et sa préposition :

- ($\dot{h}\dot{a}\dot{z}e$) $nhne\theta\ v\dot{i}-h\ l-yowm$ "on s'est parjuré dans cela aujourd'hui" ("on s'est parjuré en faisant cela aujourd'hui")

Il y a bien opposition entre les compléments circonstanciels (ou expansions périphériques) et les compléments d'objet (ou expansions centrales), introduits ou non par une préposition. La notion de transitivité telle que la concevaient les grammairiens arabes (c'est-à-dire regroupant sous une même catégorie les deux sortes de transitivité - directe et indirecte -) me semble donc appropriée, en ce qui concerne du moins le problème du verbe $magh\dot{u}l$. Nous ne partageons pas sur ce point la critique que leur fait FLEISCH.

Il semble même que le rapprochement avec les tournures du français : il se dit de bonnes nouvelles (dans ces rencontres), il se construit des maisons (dans ce bled), soit inadéquat à un autre niveau. Ce sont en effet les tournures impersonnelles correspondant à des constructions personnelles dont le verbe a un sens réfléchi-passif : Des maisons se construisent (dans ce bled) - De bonnes nouvelles se disent (dans ces rencontres). Or, en classique, le sens passif du verbe $magh\dot{u}l$ s'oppose justement au sens réfléchi-passif de la 7ème forme, ce que la comparaison établie par FLEISCH tendrait à effacer.

L'étude brève mais éclairante de P. Paul JOUON (1935, p.111-116) montre qu'en arabe littéraire une distinction se maintient en général entre le passif vocalique, la 7ème forme $infa^{c}al$ et la 8ème forme $ifta^{c}ala$. Il peut arriver que les 7ème et 8ème formes dans certains cas, soient presque équivalentes - avec un sens réfléchi-passif-; cependant, le plus souvent, la 7ème forme s'emploie lorsque "l'action réfléchie exprimée par $infa^{c}ala$ possède une activité faible" tandis que la 8ème a plutôt le sens de moyen proprement dit, c'est-à-dire de procès s'accomplissant dans l'intérêt de l'agent ou considéré par rapport à l'intérêt de l'agent (16).

La 7ème forme s'emploiera donc particulièrement :

- avec un sujet inanimé (p.112) * On remarquera que dans ces actions l'activité réelle du sujet est faible ou nulle et que, par exemple "se briser" ne diffère guère de "être brisé").

Ex : infaraqa " se séparer, se diviser (chose)" - avec un sujet animé

. Lorsque "l'action comporte une activité relativement faible" (p.113) : ex. inhadara " descendre (par une pente), dévaler"

. ou que " le sujet se laisse imposer (efficacement) telle action" : ex. inxada^ca " se laisser tromper".

En principe, l'emploi de la 7ème forme dans la langue classique n'est donc pas celui d'un pur passif, la notion d'agent l'emporte sur celle de patient dans le sujet du verbe. La tendance existait cependant, dès l'époque ancienne, de substituer infa^cala à fa^cila et l'on peut dire qu'elle est quasiment achevée dans le dialecte arabe de Mauritanie.

Les quelques 7è formes auxquelles nous faisons allusion plus haut, dont le sens n'est pas - ou pas seulement - le sens d'un pur passif, s'éclaireront en bonne partie à la lumière des emplois de infa^cala en classique. C'est le cas nous semble-t-il des verbes comme :

nvlah	"se fendre, être fendu"
nvlak	"se briser net, être partagé"
nvgəs	"se casser, crever de dépit (1è = vgəs "crever irriter quelqu'un")
nv ga ^c	"se fâcher, être fâché contre quelqu'un" (à noter que cl. VII infaqa ^c a signifie " se fendre, être fendu"
nyleg	" s'étouffer" - litt. " être bouché de colère" (1è = yleg " boucher")
nfa ^c	"se faire une entorse" (1è = fda ^c " faire une entorse, fracturer un membre")
nzrah	" se blesser, être blessé" (cl.inzaraħa " se blesser")
nħrag	" se brûler, être brûlé"
ntxam	" avoir une indigestion, une colique" (1è = txam donner une indigestion")

La liste ne prétend pas être exhaustive. Le groupe de verbes exprimant la colère (nvgəs, nvga^c, nyleg) a attiré notre attention, car il semblerait révéler en hassaniyya une conception de la colère où le sujet est pur patient (nyleg) ou du moins influe très peu sur l'action, à la manière d'une chose (cf les deux sens de nvgəs d'une part, le sens du cl.

infaqa^ca d'autre part).

Quant au dernier exemple (ntxam), on peut citer à son propos la remarque de Marcel COHEN dans Les verbes déponents internes (1911, p.230) : " Il est notable aussi que le passif arabe sert à exprimer les maladies, ainsi zukima " avoir le rhume de cerveau".

AUTRES DIALECTES ARABES -

Dans la plupart des cas, le problème est traité très rapidement et de façon souvent superficielle. A travers les faits décrits se dégage cependant une opposition entre trois groupes de dialectes.

A/ Dans un premier groupe - le plus important peut-être- la forme à préfixe n- est donnée comme la principale ou la seule forme de remplacement du passif vocalique. Ainsi à Tripoli (Liban), la 7ème forme est très fréquente (probablement plus d'un millier) " En principe, toutes les formes simples du type fa^cal et celle du type fa^cel qui sont transitives peuvent avoir un médio-passif en n (...). Les exemples où elle est véritablement un moyen ou un réfléchi, c'est-à-dire où le sujet grammatical est à la fois agent et patient, ou bénéficiaire de l'action, sont rares (...) dans la plupart des cas, la 7ème forme a simplement le sens d'un passif de la 1ère forme" (EL-HAJJE 1954, p. 97-98).

Dans ce parler se pose pourtant le problème du rapport entre fō^cel non transitif et nfa^cal, quand la première forme existe. La nuance de sens très légère (et pas perceptible pour tous les verbes) que décèle alors l'auteur entre les deux formes est apparemment identique à celle du classique différenciant le passif (vocalique) et le réfléchi-passif (7ème forme) - ce qui n'est pas pour nous surprendre - :

ħdrem men wurəttu " il a été privé de son héritage "

nħ arām men wurəttu " il a été privé de son héritage ; il s'est laissé priver de son héritage ; il a cédé à celui qui le lui a enlevé "

Ailleurs, où le problème du passif vocalique est qua-

siment inexistant, la forme à préfixe n- est donnée comme la forme courante ou normale (mais la 7^e peut avoir parallèlement un emploi de réfléchi). C'est le cas : des parlers syro-libanais et irakiens en général (Damas, Hôrân, Baghdad) ; des dialectes de la péninsule arabique orientale, les exemples fournis pour la 7^e semblent l'établir pour le Koweït, Bahreïn et Abou Dhabi (cf JOHNSTONE et QAFISHEH) ; du maltais (MARSHALL, 1968) ; d'une partie au moins des dialectes du Tchad (CARBOU, 1973 et ROTH, 1979) ; du dialecte libyen de Tripoli (CESARO, 1939) ; de quelques parlers de Tunisie comme celui des Marazig - sud-tunisien - (SIMEONE-SENELLE, 1979) ; de certains parlers algériens, parler des citadins algérois de Cherchell ou même parler de la Saoura, au sud-ouest, car le préfixe t- y est très rare (GRAND'HENRY, 1972 et 1979) ; des parlers marocains de nomades et de montagnards (17).

B/ Un second groupe de dialectes se caractérise par la disparition de la forme à préfixe n-, disparition laissant parfois derrière elle quelques formes proprement résiduelles comme à Djidjelli. Cette absence va de pair avec l'utilisation, pour l'expression du passif, d'une forme purement dialectale (18) à préfixe t-.

L'existence de cette forme t-ccvc comme médio-passive du thème simple est une caractéristique des dialectes occidentaux par rapport aux dialectes orientaux (D. COHEN, 1968, p.201).

Le préfixe t- (avec ses variantes nt-, tn- et tt-) est très employé :

- en Tunisie : cf en particulier Tunis musulman (STUMME, 1896, p.33), et Tunis juif (D. COHEN, 1975, p. 123) ;
- en Algérie : cf le nord -Constantinois - Djidjelli - (Ph. MARÇAIS, 1956, p.193) et les parlers A de CANTINEAU des nomades sahariens dont c'est l'une des principales caractéristiques - en fait les parlers des grands nomades du Sahara Algérien débordent largement les territoires du Sud puisqu'on les retrouve à l'ouest du département d'Oran et dans une bonne partie du département d'Alger - (CANTINEAU, 1937, p.707 ; 1940, p. 227-8 ; 1941, p. 74 ; Ph. MARÇAIS, 1945, DEINA, 1938 ; GRAND'HENRY, 1976) ;
- au Maroc, dans les parlers de sédentaires citadins (COLIN,

1938, p. 27 ; BURET, 1944, p.59 et 105 ; BRUNOT, 1950, p.73). Il est clair, bien que nous n'ouvrirons pas la discussion à ce sujet pour ne pas alourdir notre développement, que les différences entre les variantes t-, nt- tn- et tt- recouvrent également des différences importantes de fonctionnement (par exemple tt-, tantôt variante libre, tantôt variante combinatoire de t-). Plus encore, et cela est vrai également pour le 3^e groupe, nous sommes conscients du fait que ces formes sont loin d'avoir toutes la même formation et qu'elles ne s'expliquent pas uniquement par remodelage analogique sur les 5^e et 6^e formes à préfixe t- (cf GRAND'HENRY, Le Muséon, 1975 ; cf. le séminaire 1979-80, déjà cité, de David COHEN, etc...)

C/ Le troisième groupe de dialectes comprend un certain nombre de parlers qui, en regard des précédents groupes, apparaissent comme intermédiaires. On y trouve en effet à la fois la forme à préfixe t- (et/ou ses variantes) et celle à préfixe n-.

Nada TOMICHE fait remarquer à propos de l'arabe du Caire (1964, p. 137-9) : " Contrairement à ce qui apparaît dans les dialectes qui connaissent cette forme à t- préfixé, le parler du Caire ne pallie pas grâce à cette forme une 7^e forme (à n- infixé) qui serait moribonde (elle ne l'est pas). Cette forme se caractérise également par l'utilisation d'un préfixe qui n'est pas géméné, contrairement à ce qui se passe dans les dialectes d'Afrique du Nord où cette forme a été relevée". (19) L'auteur, malheureusement, n'explique pas très clairement la différence entre les deux formes n- et t-, lorsqu'elles sont toutes deux attestées :

'eštāgāl " il a travaillé " 'enšāgāl " il a été préoccupé "
'etkāsār " il a été cassé " 'enkāsār " il s'est cassé "

On voit bien que la 7^e forme peut avoir " une valeur plus interne " que la 8^eme, ou que la forme à préfixe 'et " dans le premier cas (rac. ŠĠL), beaucoup moins dans le second cas (rac. KŠR), d'autant qu'à la page précédente 'etkāsār était rendu par " il s'est cassé ".

D'après JOMIER, il semblerait en tout cas que la forme à préfixe t- (t- ou -t-) ait sensiblement le même sens qu'en classique - parfois réfléchi-passif mais surtout moyen - tandis que la

7ème serait surtout passive. A la page 124 est donné de plus un exemple de maḡnūl impersonnel où la forme à n- remplit les emplois réservés au passif vocalique du classique :

hākamu falāh be-l-ḡarāma " on l'a condamné à une amende"
enḡakam falāh-hom be-l-ḡobā ... " Ils ont été condamnés à la prison (20)

Le parler du Caire n'est pas le seul à posséder les

deux formes. - D'après Arlette BORN (1975), les formes à préfixe t- et n-

sont les formes verbales dérivées les plus vivantes dans le dialecte arabe de Kormakiti (Chypre). Elles ont toutes deux un sens passif ou réfléchi et peuvent se confondre pour certains verbes. Dans la description du dialecte chypriote donnée supra-

avant par Maria TSIPERA (1969, p.42), cependant, la forme à préfixe n- semblait beaucoup plus rare que celle à préfixe t-.

Malé l'auteur est très curieux sur ce sujet.

- A Djérba (dans un des parlars arabes juifs de l'île), le passif est exprimé par des formes en n- comme naḡar " être à l'agonie " ou en t- (ancien n + t) comme tterma " être jeté" (SAADA, 1963, p.19).

- Dans les parlars de petites nomades d'Algérie que CANTINEAU appelle B et D (CANTINEAU, 1940, p.226 ; 1937, p.207) ; à Tlem-

cen (W. MARCAIS, 1902) et à Alger juif (M. COHEN, 1912), les formes en n- et t- sont toutes deux attestées comme réfléchies-

passives de la 1ère forme. - Dans son article consacré à l'arabe de la Mecque, Bruce INGHAM,

à côté de la 7ème forme à sens passif /'anḡalab/ "it was changed" donne pour forme typiquement dialectale du thème VIII, la forme

verbale à préfixe t- (1971, p.293). L'exemple unique fourni, /'atwalad/ " to be born", est cependant trop isolé pour qu'on

puisse parler véritablement de forme à sens (réfléchi) passif(21). Il est à noter que ce troisième groupe (dont l'homogénéité est relative) apparaît, d'une part, comme ayant un centre de gravité géographique un peu moins occidental que le précédent et, d'autre part, comme ayant conservé plus ou moins la

même forme à infixe t- (22), forme par contre résiduelle ou inexistante dans les dialectes du second groupe : deux caractéristiques

Le thème à infixe -t-, " passif " de remplacement

HASANĪYYA -

Statistique qui tendraient à confirmer le caractère intermédiaire de ce groupe. Si l'on ne considère que les deux premiers groupes, à "passif" en n- ou à " passif " en t-, on est tenté de rapprocher ces deux solutions des 7e et 8e formes dérivées du classique et de dire que chacun des groupes a développé jusqu'au bout une possibilité inscrite dans la structure même de l'arabe. L'existence d'une 8ème forme, cependant, dans la plupart des dialectes à "passif" en n-, pose un problème que nous n'avons pas encore abordé avec toute l'attention qu'il mérite.

Dans le dialecte arabe de Mauritanie, la forme verbale à morphème -t- est bien attestée et a une valeur de réfléchi intérieur ou plus précisément de "moyen". Comme en classique, elle peut cependant avoir quelquefois le sens de réfléchi-passif. D. COHEN a donné des exemples de 8e forme avec les différentes nuances de sens possibles, y compris le sens passif (1963, p.134-135), mais il n'a pas signalé qu'il existait des cas où la forme à morphème -t- avait quasi automatiquement le sens passif : c'est pourtant ce qui se passe avec les verbes dont la première radical est L, M, N, R (R), W. Exemples :

- > lwe, f "plier, enrouler,..." ---> lwe, e "être enroulé"
- > l'an " mander " ---> l't'an " être mandité"
- > l'at b "mettre un son" ---> l't'at bi-h "être prononcé"
- > medd " tendre, allonger (membre)" ---> mtedd "s'étendre, être tendu à"
- > l'am, n "blâmer, critiquer" ---> l'tam "être blâmé, critiqué"
- > mdaq "mâcher" ---> mtdaq " être maché"
- > mdaq "faire l'éloge (du prophète)" ---> mtdah "être loué (prophète)"
- > myas " cisailier" ---> mtyas "être cisailé"
- > nvaḡ bātir (coudre) ---> ntvad "être bâti(coudre)"
- > nvaḡ l'at "faire subsister, nourrir" ---> ntvag 'l'i-h "être nourri..."

nvař v	"rejeter, repousser"	---	ntfař vī-h "être repoussé"
rdəm	"enfouir, ensemercer"	---	rtdəm "être enfoui, se combler, être comblé (puits)"
rxā, i	"distendre, détacher"	---	rtxa "se distendre, être détaché"
rašš	"asperger quelqu'un arrosé"	---	rtešš "s'asperger, être aspergé"
ūve mən	"en avoir terminé avec"	---	ūtve mən-n-u "on en a terminé avec lui"
ūgef ^c le	"se mettre debout sur constater de visu"	---	ūtgef ^c lī-h "il a été constaté de visu, il a été découvert"
ūda ^c	"maudire"	---	ūtda ^c "être maudit"

Dans plusieurs exemples, la valeur de réfléchi s'ajoute à celle de passif, mais la valeur de passif ne fait que très exceptionnellement défaut et dans des formes qui, presque toujours, trahissent un emprunt récent, direct, à l'arabe classique, comme mtāal "obéir", mṯan "interroger (un candidat), faire subir un examen, éprouver un chagrin", ṣṯāḍl "improviser". Quant à ṣṯāḥ (cl. irtāḥa) "se reposer", mtna^c (cl. intana^ca) "refuser catégoriquement", -mais mtna^c l-u (šī)"(quelque chose) lui a été refusé"- , ntfa^c (cl. intafa^ca) "tirer bénéfice de , s'améliorer (guérison)" et ltvōt ^cle (cl. iltafata) "se tourner vers", peut-être moins marqués comme emprunts, ils sont - on peut le noter - les synonymes des thèmes VIII du classique. Ces sens, que nous qualifierions volontiers d'exceptionnels, ont d'ailleurs leur pendant - tout aussi exceptionnel- parmi les autres formes verbales à infixe t. Il existe, en effet, quelques très rares 8^e formes, ne commençant pas par une des radicales énumérées plus haut, mais ayant un sens passif, telles que btell "se mouiller, être mouillé" : là encore il faut peut-être souligner l'identité de sens entre la 8^e forme hassaniyya et la 8^e forme correspondante du classique.

Il existe un cas encore plus isolé, celui de bne "construire" dont la 8^e forme btne signifie "être construit", alors qu'en classique les formes 1 et 8 sont équivalentes et le passif s'exprime indifféremment par le passif vocalique de la 1^{ère} ou

de la 8^e forme. Les autres formes dérivées n'existent pas pour ce verbe. Il est probable qu'en hassaniyya une spécialisation de chacune des formes se soit produite, d'autant que la synonymie des thèmes I et VIII, fréquente en arabe classique, est par contre quasi inexistante dans le dialecte de Mauritanie.

L'étrangeté de cette répartition disparaît cependant lorsqu'on s'aperçoit que les verbes de forme nue commençant par ces mêmes radicales (L, M, N, R, R, W) n'ont jamais de 7^e forme dérivée à préfixe n-. D. COHEN avait bien vu qu'on ne trouve pas cette forme avec les verbes à 1^{ère} radicale W (23), mais, pensant qu'il en était de même pour la 8^e forme, ne pouvait voir dans la forme à infixe t une forme de "remplacement". Pourtant les exemples donnés précédemment montrent que le 1^{er} groupe des 8^{èmes} formes constitue bien l'expression pleine et entière du maghūl : nous y retrouvons les deux constructions (personnelle et impersonnelle) du " passif " qui, dans tous les cas, se caractérisent par un effacement du sujet du verbe nu.

moḥammed lām mařyem	---	mařyem lītāmat
"Mohammed a blâmé Mariem"		"Mariem a été blâmée"
moḥammed ūve mən ḍī-š-šayle	---	ḍī-š-šayle ūve mən-he
"Mohamed en a fini avec ce travail"		"ce travail, il en a été fini avec, on en a fini avec lui"

Pour tous les verbes commençant par L, M, N, ..., la formation du maghūl est aussi automatique et obéit aux mêmes règles (relatives aux compléments) que celles qui président à la formation de la 7^e forme des autres verbes. Il s'ensuit donc un déséquilibre très net entre les deux groupes de verbes : pour donner un ordre de grandeur approximatif, nous dirons que 70% au moins des verbes à 1^{ère} radicale L, M, N, ... ont une 8^e forme, contre 10 à 15 % seulement, maximum, pour les autres verbes (et encore, certains sont entrés assez récemment en hassaniyya).

L'absence de 7^e forme, due à une incompatibilité d'ordre phonétique entre le N du préfixe et certaines 1^{ères} radicales est un phénomène bien connu en arabe et même dans d'autres langues sémitiques : " il semble que dans le verbe amhari que la forme expressive à préfixe an- (causatif) ou tan- (réflé-

chi) n'ait jamais une première radicale liquide " (M. COHEN

1937/40, p.50). BLANCHERE écrit par exemple à propos de l'arabe classique (Grammaire... , p.64) : " On a déjà signalé la valeur particulière des liquides l et r : dans d'autres langues, elles jouent, comme les semi-voyelles kāw et yā, le rôle de sonantes. Or les verbes qui commencent par l, r, n, hamza, kāw et yā n'ont pas de 7ème forme, leur consonne initiale ne peut ni s'assembler au n̄ du préfixe, ni subalterner après lui". Selon certains auteurs, il y aurait une assimilation partielle ou totale du N avec ces consonnes (CANTINEAU, 1960, p.39 ; CHOUMI, 1963/66, p. 74), mais tous sont d'accord pour souligner une certaine incompatibilité, étendue souvent au h qui se rapproche du N par la nasalisation.

On remarquera que le hāfṣaniyya s'étend à la 7ème

radicale h l'incompatibilité du préfixe n̄ de 7ème forme (nous avons relevé onze 7èmes formes pour l'ensemble des verbes commencent par h, dans le dictionnaire KAZIMIRSKI de l'arabe classique). D'autre part, il présente de nombreux "contre-exemples" à une application purement phonétique. A la 7ème personne de l'infaccor-pli (sing. et plur.), nous trouvons très régulièrement les combinaisons n̄-, m̄-, n̄-, m̄-, n̄-, m̄-,... dans tous les verbes ne commençant pas par C¹C²... Exemples : nizz " je fais courir (une bête), nmarīg " je fais sortir quelque chose de ", nmggi " je trie", nlaḥāh "faiguise", nraḥax "je lutte".

Si l'incompatibilité du préfixe n̄- de la 7ème forme avec certaines consonnes trouve son origine dans la diachronie, il nous semble d'autant plus intéressant de chercher à savoir si celle-ci a survécu au sein des autres dialectes (du moins ceux qui ont conservé la 7ème forme). Il n'est pas interdit de penser que le choix même de la 8ème forme, comme forme de remplacement, ne soit pas limité au dialecte arabe de Mauritanie, car le même phénomène a été signalé en arabe classique, entre autres par JODON (1935, p.112) : il est même un cas où l'itala s'emplit, par nécessité phonétique, au lieu de l'infala, à savoir dans les racines à 7ème radicale

l, g, ṣ, ḥ, ḍ, ḡ

AUTRES DIALECTES ARABES

A/ Malgré toutes les lacunes de notre documentation, il semble possible d'avancer quelques certitudes et certaines hypothèses.

e/ Au Moyen-Orient et en Egypte, l'incompatibilité du n̄- avec certaines (seul) consonnes semble ignorée.

- A Tripoli, nous avons relevé les exemples suivants :

l	n̄	"Il a été mangé; n'abāḥ "Il a été pris"
l	n̄	"Il a été mandit"
M	n̄	"Il a été malin"
M	n̄	"Il a été tamiḥ"
R	n̄	"Il a été attaché"

- A Damas, on pourrait supposer à la lecture du Manuel... de

CANTINEAU et HELBAOUI qu'il en est de même car, d'une part, les verbes à 7ème radicale h et y sont dits réguliers à la 7ème forme, d'autre part, les 8èmes formes données ont toujours un sens de moyen (y compris ceux commençant par l et h). Cependant GROZ-FLD relève dans une note (Syrisch-arabische Grammatik, p.28) que les verbes à 7ème radicale n̄- construisent systématiquement leur passif à l'aide de la 8ème forme. Ex. 8ème n̄- "trans-porterait verden". (Ils semblent d'ailleurs être les seuls, et 7ème n̄- "erden verden").

- dans le Ḥōran et à Bagdad, il ne semble pas y avoir non plus d'incompatibilité : ex. nuzan " to be washed", nliḡa "to be found", nliḡa " to be forgotten", nraḥ " to be needed, wanted" (ERWIN, Iraqi Arabic). Mais l'on signale ou fournit quelques exemples d'assimilation : de n̄ à l et h dans le Ḥōran (CANTINEAU, 1946, p.102 et 263 : eḡlḥab " être enflammé"), de n̄ au hamza en Iraq (ALTOMÀ, 1969, p.69 : innakal, in akal " it was eaten").

- En Egypte, on trouve au moins des exemples avec hamza, w et x et " les verbes à 7ème radicale semi-vocalique ou à 7ème radicale vocalique (avec coup de glotte) conservent cette radicale" (TOMICHE, 1964, p.139).

- L'inventaire des 7ème et 8ème formes dans le Dictionnaire Arabe

Français - Dialectes de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem de BARTHELEMY confirme amplement les faits précédemment cités. Le thème VII à préfixe n- est en effet extrêmement fréquent pour les verbes commençant par B, (R), M, N et W. Dans un certain nombre de cas, la 8ème a un sens passif, mais elle est alors souvent un pur synonyme de la 7è (ex. ltamm et nlaam, passifs de laam "réunir").

Si l'on trouve, dans la plupart de ces dialectes, des formes à affixe t- préfixé en Egypte, infixé ailleurs - avec une valeur de passif (valeur fréquente seulement en Egypte, rap- pelons-le), ce n'est donc pas l'incompatibilité constatée en hassaniyya qui peut l'expliquer, sauf rares exceptions qu'il faut peut-être prendre comme les témoins d'un état ancien dis- paru.

b/ l'incompatibilité semble par contre bien réelle dans deux dia- lectes occidentaux .

- Dans le Maltais, " The original reflexive use of form 8 is developed into the passive, especially in verbs which do not have the 7th form" (MARSHALL, 1968, p.22). Suivent alors neuf exemples dont sept ont une 1ère radicale M, N, ou R : intasa "to be forgotten", irtabat " to be bound", etc...

- Dans le dialecte sud-tunisien des Marazig, Marie-Claude SIMEONE signale une incompatibilité de la préfixation du n- avec les 1ères radicales M et L. D'après les exemples fournis par ailleurs, on peut vraisemblablement affirmer :

. que l'incompatibilité existe également pour R (rtabót "être lié, être emprisonné"...) et ancien hamza. Cf ^ttākāl "être mangé" -cl. ^oKL-, yettāhad " être ruiné, être victime de domma- ges - cl ^oXǾ?-.

. qu'elle n'existe pas, par contre, pour M : cf pages 43-4 mādđ " s'étendre" et yémehen " éprouver une passion".

c/ Les faits nous manquent, dans les autres dialectes, pour in- firmer ou confirmer l'existence de l'incompatibilité. Signalons cependant, dans Esquisse... (Ph. MARÇAIS, 1977, p.62), l'exemple de nuzān " être pesé" qui prouve la non-généralité de l'incompa- tibilité dans les parlers occidentaux (mais il ne s'agit peut- être que des parlers maghrébins du 2è ou 3è groupe, car nous avons

retrouvé cette forme à Alger juif, à Tlemcen et à Djidelli -où nuzen est l'une des 7è formes résiduelles).

Enfin, nous ferons l'hypothèse que l'incompatibilité existe dans les dialectes du Golfe Arabique. L'on constate en effet chez JOHNSTONE (1967) que :

. les formes dérivées à sens passif semblent être pour l'essentiel, soit des 7èmes formes ne commençant jamais par L, N, R, W ou Y, soit des 8èmes formes commençant par L (iltāha "to be busy" à Bahreyn), N (intejam " to be angry" à Abou Dhabi, R (irtabaš " to be involved in a matter, in trouble" à Abou Dhabi) ou W (ittiḥad " to be united" au Koweit). On relève ce- pendant quelques 8è formes non passives : intīdar "to wait for" (Bahreyn) et ittisa^c " to extend, stretch" (Koweit).

. Au Koweit, les verbes commençant par W semblent être attestés à toutes les formes dérivées (II, III, V, VI et VIII), sauf à la 7è forme pour laquelle il n'est donné, exception- nellement, aucun exemple.

. D'autre part, QAFISHEH (Gulf Arabic, p.48) signale l'existence d'un petit groupe de 8èmes formes à sens passif et donne précisément comme exemples deux verbes commençant par R et N (rtabaḥ " it was tied", ntasa "it was forgotten "). Les formes nwakal " it was eaten" et nwaxa "it was taken" (p.47) seraient alors isolées, peut-être indice d'un traitement spéci- fique des verbes à ancienne 1ère radicale hamza, par rapport aux verbes à 1ère radicale L, (M), N, R, W et Y. A noter que cer- tains grammairiens arabes limitent l'incompatibilité aux 1ères consonnes R, L, M, N, W en excluant hamza. Ainsi RADI (Sāfiya, I.109), cité par CHOUEMI dans Le verbe dans le Coran (p.195).

Sur un point précis, celui de l'incompatibilité du préfixe n avec certaines consonnes, nous pouvons donc voir que les dialectes semblent se répartir en deux sous-groupes bien distincts, ne recoupant pas la précédente répartition entre le premier et le troisième groupe -(cf2) A et C-, mais constituant plutôt une nouvelle subdivision du premier groupe, à passif en n.

A ce niveau les dialectes du Moyen-Orient apparaissent comme moins conservateurs que les dialectes arabisés de la péninsule arabique et les dialectes maghrébins (ceux du moins

qui utilisent de façon prévalente la 7ème forme comme forme du passif). L'incompatibilité signalée par GROTZFELD pour l'arabe de Damas et l'existence de doublets dans le dictionnaire de BARTHELEMY laissent à penser cependant qu'elle a pu exister auparavant sur une aire plus étendue.

Il est remarquable en tout cas que l'incompatibilité, lorsqu'elle est relevée, va toujours de pair avec le remplacement de la 7ème par la 8ème forme, comme en ḥassāniyya et en arabe classique.

B/ En étudiant les 8èmes formes des verbes commençant par L, (M), N, R, Ṛ, W, Y et hamza, nous avons pu constater que la 1ère radicale W s'assimilait toujours à l'infixe -t- de la 8ème forme (24). Il en est de même en général pour les 1ères radicales Y et hamza, bien que certains dialectes n'en offrent aucun exemple et que quelques cas de non-assimilation avec hamza soient donnés par EL-HAJJÉ pour Tripoli (1954, p. 102-3).

Là encore, il s'agit apparemment d'un phénomène ancien et bien attesté en arabe d'une façon générale puisqu'on le trouve aussi en arabe classique (BLACHERÉ ..., 1970, p. 134 et 163) où la 8ème forme de waṣala "joindre", par exemple, est ^ʔittasala, yattaṣilu. C'est cette forme (aux timbres vocaliques près) qui est employée dans certains dialectes comme ceux de Tripoli -tṭaṣāl "il a communiqué avec" (rac. WSL)-, de Damas, de Bagdad, du Caire et d'Arabie orientale.

Mais nombreux également sont les parlers présentant une voyelle ā longue après le t̄ géminé, ex. ettāṣāl "arriver à réaliser ses désirs" (Ḥōrān, p. 264). Ala liste déjà longue donnée par CANTINEAU (1946, p. 265), on peut encore ajouter le parler sud-tunisien des Marazig.

Le dialecte ḥassāniyya de Mauritanie apparaît donc comme tout à fait isolé de ce point de vue. Il semble être le seul où l'assimilation du W ou -t- de l'infixe n'a pas lieu (cf ūtda^c "être maudit",...) et ceci de manière constante dans toutes les 8èmes formes à sens passif tenant lieu de 7èmes formes.

Le phénomène est d'autant plus remarquable que l'on relève quatre formes à assimilation du W :

- . ^ʔttekel^cle "s'en remettre à" (Dieu-surtout-)

- . ^ʔttefaq "s'entendre, s'accorder, faire de concert"
- . ^ʔttaṣāl (b) "arriver, parvenir (à), être contigu(à)"
- . ^ʔtṭāfāg m^ca "accompagner, partir ensemble" (nom d'action tṭāfāg)

Mais il s'agit, comme on peut le constater, de formes non passives.

Les cas de ^ʔttefaq, ^ʔttekel, et ^ʔttaṣāl ne posent aucun problème, il s'agit d'emprunts récents au classique, sentis comme tels et employés sans modification phonétique importante, comme c'est la tendance générale en ḥassāniyya "moderne" et en arabe médian (TAINF-CHEIKH, 1978, p. 438-443). ^ʔttekel^cle a d'ailleurs une variante plus dialectale, tweekel^cle.

Le hasard veut que la dernière forme, ^ʔtṭāfāg (m^ca), soit apparentée à la forme classicisante ^ʔttefaq. Nous nous trouvons donc face à deux formes, représentant toutes deux théoriquement la 8ème forme du verbe de racine WFQ/G (g étant la réalisation dialectale du Q) et opposant par ailleurs une voyelle courte à une voyelle longue ā d'une part, deux sens légèrement différents d'autre part (le sens typiquement ḥassāni étant, ce qui n'est pas pour nous étonner, plus spécifique que le sens de ^ʔttefaq).

Si la voyelle longue ā semble plus conforme à la structure syllabique du ḥassāniyya que la voyelle courte, il n'y a pas de raison cependant de rejeter l'explication donnée par CANTINEAU pour les parlers du Ḥōrān (1946, p. 265) : "la gémination du -tt- résultant de l'assimilation de la 1ère radicale au -t- formatif ne doit plus représenter, pour le sujet parlant, cette première radicale; l'allongement du premier a tiendrait lieu de la première radicale absente" (25). Explication d'autant plus plausible que l'on trouve un autre exemple comparable, ntkel - forme passive de kāl, yowkel "manger" (rac. ^ʔKL)-, où le préfixe de la 7ème forme a dû se surajouter à l'infixe -t- de la 8ème forme lorsque celui-ci, après la chute du hamza, n'a plus été senti comme marque du passif.

N.B. : On relèvera ici l'influence possible de la forme ntkəl^cle, passif (impersonnel) de tkəl^cle (rac. cl. WKL) "confier à quelqu'un, s'en remettre à quelqu'un pour", les deux formes ne s'opposant que par le phonème vocalique :

- . ntkəl^cle I-h ḥrūf "un cabri lui a été confié"
- . ntkel^cle I-h ḥrūf "un cabri lui a été mangé"

Mais il faut noter que la forme ntkel n'est pas spécifique au ḥassāniyya (26).

Le traitement différentiel des 8èmes formes à 1ère radicale W, selon qu'il s'agisse ou non d'un maghūl, est difficile à expliquer, mais il est fort possible que l'emploi de la 8ème comme passif se soit généralisé à un moment où le passif des formes dérivées à préfixe n- était déjà bien établi. L'analogie entre le n- (préfixe) du passif des dérivés et le n- représentant de la radicale W aurait empêché, selon notre hypothèse, l'assimilation du n- (W) par l'infixe -t-, partout où il y avait identité de sens, c'est-à-dire dans toutes les 8èmes formes à sens passif.

Il est remarquable en effet que le ḥassāniyya soit, à notre connaissance, le seul dialecte où la non-assimilation du W (1ère radicale) de la 8ème forme soit aussi bien attestée et où, d'autre part, il existe - comme nous allons le voir - une forme à préfixe n- comme passif des formes dérivées.

LE PASSIF DES QUADRILITÈRES ET DES FORMES DÉRIVÉES

En arabe classique, comme nous le disions au début de cet article, tous les thèmes dérivés (sauf ceux dits 9è et 11è qui comprennent des "verbes de qualité") connaissent une forme "passive" obtenue, comme pour les trilitères de forme nue, par modification vocalique. Les passifs semblent avoir totalement disparu dans les dialectes modernes, car nous n'en avons trouvé aucune trace dans les études consultées, même dans les parlers où subsistent quelques passifs vocaliques de la 1ère forme.

Comme nous l'annoncions plus haut, le dialecte arabe de Mauritanie semble présenter des faits sans analogie avec les autres dialectes arabes connus : "un trait particulièrement remarquable du système verbal dérivé dans le dialecte est l'existence d'une forme particulière de passif pour les thèmes à valeur

active, thème à 2è radicale géminée et thème à voyelle ā après la première radicale" (D. COHEN, 1963, p. 118).

Actif : baxxaṛ "parfumer de vapeurs d'encens", inacc. ibaxxaṛ, part. mbaxxaṛ ;

Passif : ubaxxaṛ "être parfumé de vapeurs d'encens" inacc. yubaxxaṛ, part. mubaxxaṛ.

En classique, on aurait, toujours pour la 2ème forme :

Actif : fa^{cc}ala, yufa^{cc}ilu, mufa^{cc}ilun

Passif : fu^{cc}ila, yufa^{cc}alu, mufa^{cc}alun

La quasi-identité des inaccomplis et des participes passifs (il en serait de même pour la 3ème forme) est frappante. Il faut bien voir cependant que l'opposition vocalique pertinente n'est pas la même dans les deux langues. En ḥassāniyya, c'est toujours le n préthématique qui est la marque du passif alors qu'en classique l'opposition actif/passif est portée par l'alternance i/a de la voyelle de la 2ème radicale redoublée (seule pour l'inaccompli et le participe, avec l'alternance a/u de la 1ère voyelle pour l'accompli). La généralisation du n préthématique comme mode de formation du passif est donc en bonne part une création originale du ḥassāniyya, qui vient pallier l'absence du passif vocalique proprement dit.

Sans être tout à fait aussi étendue que le passif vocalique en classique, la formation à préfixe n- s'applique en fait à tous les thèmes à valeur active, c'est-à-dire non seulement la 2è et la 3è formes (28), mais également :

- au thème à préfixe sa-

segbel "il a dirigé vers le sud" ---> usegbel "il a été dirigé vers le sud"

sahmaṛ "il a rendu rouge" ---> usahmaṛ "il a été rendu rouge"

- aux quadrilitères

šekref "il a ligoté" ---> ušekref "il a été ligoté"

garwaḥ "il a aéré" ---> ugarwaḥ "il a été aéré"

herweš "il a pilé, moulu grossièrement" ---> uherweš "il a été pilé grossièrement"

(Seul le thème à infixé ā après la 2è radicale n'a pas de passif mais cela s'explique, comme les 9è et 11è en classique, par le

fait qu'il s'agit de verbes "de qualité").

Nous voudrions souligner quelques points qui montrent le caractère très vivant de cette formation en u- et sa remarquable intégration dans le système des formes dérivées.

A/ Les formes passives à préfixe u- sont fréquentes à l'accompli comme à l'inaccompli (pour le participe, cf ci-dessous)

B/ La préfixation du u- donne des verbes qui sont de véritables maḡhūl (in) : non seulement ils ont toujours un sens passif, mais surtout ils sont toujours employés dans des phrases où le sujet (agent) n'est pas nommé. Il est inutile d'insister sur les règles présidant à l'existence et à l'emploi de la formation en u-, ce sont les mêmes que celles déjà examinées à propos de la 7ème forme en n-. Des exemples suffiront à montrer que les deux tournures (personnelle et impersonnelle) se retrouvent ici aussi :

mohammed ḡahhak fatimetu ----> fatimetu uḡah(h)kat
 "Mohamed a fait rire Fatimetou"
 ("Fatimetou a été fait rire")
 "on a fait rire Fatimetou"

mohammed āḡḡn l-he ----> uḡāḡḡn l-he
 "Mohamed l'a autorisé (à..)"
 (L'autorisation a été donnée à elle)
 "on l'a autorisé à.."

Il est facile d'imaginer, ne serait-ce qu'en considérant les 2èmes formes (presque toutes transitives), que la formation en u- est théoriquement - au plan lexicographique - très prolifique (ceci sans préjuger de leur fréquence d'emploi dans le discours).

C/ L'existence d'une formation spécifique pour exprimer le passif des verbes dérivés "actifs" n'est pas sans conséquence pour les verbes surdérivés. D. COHEN appelle "surdérivés" uniquement les formes dites 5è et 6è qui sont obtenues à partir des 2è et 3è thèmes dérivés par préfixation d'un t-. Bon nombre d'exemples montreraient qu'un rapport sémantique accompagne souvent le rapport formel, les 5è et 6è étant dans bien des cas les réfléchis respectifs des 2è et 3è formes (29). Exemple :

ḡammed "congeler" ----> ḡammed "se congeler"

ḡzelleḡ "faire de la peine à quelqu'un" ----> ḡzelleḡ le "s'emporter contre, se fâcher avec"

ḡzawḡr "se mettre au voisinage de" ----> ḡzawḡr m^ca "vivre en voisinage avec"

kemmel "terminer, rendre complet" ----> tkemmel "se terminer" (ukemmel "être terminé")

Bien que les verbes quadrilitères ne soient pas proprement des verbes dérivés (ou du moins pas tous), on peut assimiler les dérivés à préfixe t- de quadrilitères aux thèmes surdérivés, car la préfixation du t- correspond en général très régulièrement à un sens réfléchi (pur et non réfléchi-passif comme l'affirme D. COHEN p.143). Un exemple parmi des dizaines d'autres :

garwah "aérer" ----> tgarwah "s'aérer, prendre l'air" (ugarwah "être aéré")

Enfin, je proposerai à titre d'hypothèse de travail, de considérer le thème en st(a)-, dit Xème forme comme un thème surdérivé de la forme à préfixe sa- : "... il est remarquable que bon nombre des formes hassanes à préfixe sa- sont avec des formes en st- de mêmes racines dans le rapport d'actif à interne" (D. COHEN, 1963, p.133). Ainsi à segbel "diriger vers le sud" correspond stegbel "se diriger vers le sud" (et usegbel "être dirigé vers le sud").

Nous obtiendrions donc le tableau suivant :

ACTIF	REFLECHI	PASSIF
II (fa ^{cc} al)	V (t-fa ^{cc} al)	U +II (u-fa ^{cc} al)
III (fā ^c al)	VI (t-fā ^c al)	U+ III (u-fā ^c al)
quadrilitères	t-quadrilitères	u-quadrilitères
sa-f ^c al	X (sta-f ^c al)	u + sa-f ^c al

L'opposition bien nette entre les réfléchis et les passifs des formes dérivées (actives) différencie le hassaniyya des autres dialectes arabes connus où, très souvent, les formes "surdérivées" cumulent ou alternent les sens réfléchis et passifs.

Remarque : il existe une caractéristique commune aux réfléchis et aux passifs en ce qui concerne les verbes à 3è radicale semi-

vocalique : alors tous les dérivés "actifs" ont un inaccompli en -i, l'inaccompli des réfléchis et des passifs est toujours en -e.

ileggi "il met devant", yetlegge l "il accueille", yulegge il est debout"

ilāgi "il fait se rencontrer", yetlāge m^{ca} "il se rencontre avec" yulāge "il est fait se rencontrer"

isahfi "il déçoit l'attente de ...", yastahfe "il s'ennuie", yusahfe "il est déçu dans son attente"

imagni "il fâche quelqu'un" ("il met quelqu'un en colère"), yetmayne "il se fâche", yumayne "il est fâché, il est mis en colère (par quelqu'un)"

D. COHEN avait noté cette opposition pour les quadrilittères et les 5è et 6è formes, mais affirmait que "la conjugaison des verbes à 3è radicale semi-voyelle va d'accord avec celle du thème fondamental" dans le cas de la Xème forme. Le fait que l'inaccompli du thème à préfixe sta- soit toujours -e comme dans les autres formes à affixe t, accentue la cohérence du paradigme des réfléchis (30).

D/ David COHEN est le premier à avoir bien vu qu'il existait deux participes distincts (du moins pour toutes les formes dérivées ayant un passif en n-) obtenus, l'un par préfixation d'un m- au thème de l'accompli (3ème pers., masc., sing.), l'autre par préfixation d'un mu- (31). Ceci peut d'ailleurs être interprété un peu différemment comme un seul préfixe m- qui s'associerait à deux bases différentes :

- accompli actif ^caddel "préparer" ---> m^caddel "préparant"
- accompli passif u^caddel "être pré- ---> mu^caddel "préparé paré"

Cependant, l'auteur restreint ensuite la portée de l'opposition, en affirmant que "certains [participes à préfixe m-, "actifs"] ont une valeur de passif ou d'état, par suite de la valeur propre du verbe " et que "l'opposition tend à s'effacer chaque fois qu'aucune confusion n'est possible" (idem, p.120). Bien qu'aucun exemple d'affaiblissement de l'opposition ne soit

donné, il est facile d'imaginer qu'il s'agit de participes en m- du type de m^zakkrīn "remplis" (et "remplissant"), tels que :

- mnesses "souillé (surtout avec des excréments humains); souillant (...)" / nesses "souiller (...)"
- mneyyel "bleui (par le tissu indigo); teignant à l'indigo" / neyyel "teindre à l'indigo"
- mlewwen "coloré; colorant" / lewwen "colorer, teinter"
- mlahlah "aiguisé; aiguisant" / lahlah "aiguiser, rendre tranchant"
- mxallaṭ "mixte, mélangé; mélangeant" / xallaṭ "mélanger"
- mkemmes "plissé, ridé; plissant, ridant" / kemmes "froisser, plisser, rider"
- m^zarṛab "expérimenté (quelqu'un d'...); expérimentant" / ṛarṛab "expérimenter"
- m^za^{cc}ab "bariolé, qui a des bandes de différentes couleurs; mettant des rondelles de différentes couleurs (à quelque chose comme un tube, une pipe)" / ṛa^{cc}ab "mettre des rondelles de différentes couleurs"
- m^haddad "pointu; époutant" / ḥaddad "épouter", etc.

Le participe passif du type mu-(fa^{cc}al, ...) est pourtant bien attesté pour tous ces verbes, mais nous verrons mieux l'opposition entre les participes à travers un exemple précis :

ḡl-lbās mneyyel "les habits sont bleuis"
ḡl-lbās muneyyel "les habits ont été teints à l'indigo"

On emploiera muneyyel uniquement si l'on pense, si l'on suppose, que quelqu'un a teint volontairement les habits, alors qu'on emploiera mneyyel si, par exemple, la teinture d'un boubou a déteint sur les habits (les habits ne sont pas bleuis par le boubou, mais à cause de ...)

On rejoint donc le problème du verbe maghūl, l'existence virtuelle de l'agent est en quelque sorte affirmée dans l'usage même des formes passives et il faudrait traduire les participes passifs en essayant de rendre cette nuance fondamentale : mulewwen "coloré (par quelqu'un)", muneyyel "teint à l'indigo (par quelqu'un)", munesses "souillé (par quelqu'un)"

mužekker "rempli (par quelqu'un)", etc... Parfois, nous disposons de deux termes différents pour traduire les deux participes: cf mħaddad "pointu" et muħaddad "épointé", le plus souvent nous n'avons qu'un seul terme en français pour rendre deux notions en fait différentes puisque dans un cas il s'agit d'un adjectif - c'est-à-dire d'un "état", d'une absence d'"action" et donc d'agent - (32) et dans l'autre, d'un participe passif.

On notera donc que :

- nous n'avons jamais constaté de confusion entre les deux participes (mais il n'est pas impossible que l'opposition se soit renforcée et ne soit devenue tout à fait générale que tardivement)
- la forme participiale à préfixe m-, outre le sens général de participe actif, est susceptible d'être employée comme adjectif (alors qu'en français c'est le participe passif qui est utilisé dans ce cas) (33).

participe actif	mnesses ↓	souillant
adjectif		souillé
participe passif	munesses	

CONCLUSIONS

A/ Ce que l'on appelle en général " passif" en arabe présente des caractéristiques propres à cette langue, en particulier :

- le nom d'agent existe toujours virtuellement, mais n'est jamais nommé. Il est équivalent, au niveau du sens à " par on" et la phrase à verbe mağhūl est donc similaire aux phrases passives du français dont le complément d'agent indéfini ("par on") est obligatoirement effacé.

- les phrases à verbes mağhūl correspondent à des constructions personnelles ou impersonnelles selon la nature (directe ou indirecte du complément) du verbe actif.

B/ Le premier point synthétise les faits établis en hassāniyya et en arabe classique, en attendant qu'une enquête comparable soit faite dans les autres dialectes. En ce qui concerne en tout cas le dialecte arabe de Mauritanie, nous sommes frappés de constater que la notion de verbe "passif" (à nom d'agent non nommé) y est absolument semblable à celle de l'arabe classique et que pour cela le dialecte, qui ignore les passifs vocaliques classiques, a réorganisé le système ancien des formes dérivées et développé un préfixe nouveau. Le hassāniyya semble véritablement avoir créé un nouveau système avec des matériaux anciens, tout en conservant l'opposition réfléchi/passifs qui nous semble fondamentale en arabe classique.

ACTIF	REFLECHI	PASSIF
1ère forme	VIII (-t-) (33)	VII (n-) [VIII]
IIème "	V (t+ II)	u+ II
IIIème "	VI (t+ III)	u+ III
sa-	X (sta-)	u+ sa-
quadrilitères	t+ quadrilitères	u+ quadrilitères

C/ L'étude du passif des quadrilitères et des verbes dérivés nous a un peu éloignés des autres dialectes arabes. Ceux-ci ne paraissent pas connaître un développement aussi important des formes passives et l'opposition réfléchi/passif a tendance, par conséquent, à s'y affaiblir. Cette tendance se fait déjà sentir au niveau des sens respectifs des 7è et 8è formes dont les emplois ne semblent pas toujours aussi tranchés qu'en hassāniyya. Ceci nous amène à souligner la difficulté, pour ne pas dire - le plus souvent - le non-sens, à vouloir classer les dialectes selon leur caractère plus ou moins " conservateur" et, en particulier, selon leur plus ou moins grande proximité avec l'arabe classique. Les résultats seront tout à fait divergents selon le type de comparaison choisi : faut-il tenir compte essentiellement de la "lettre" ou de "l'esprit", des formes con-

servées (passifs vocaliques à Tripoli, par exemple) ou des oppositions exprimées (comme celle de réfléchi/passif des formes dérivées en hassāniyya).

En fait, le plus intéressant ne nous semble pas être de " classer" mais de trouver dans un premier temps les lignes de partage et les faisceaux de traits communs entre les différents dialectes. Nous pensons y avoir contribué en posant, non seulement le problème du choix de la 7^e forme comme forme passive, mais aussi celui de son rapport avec la 8^e forme, la question de l'incompatibilité du n- avec certaines radicales et celle de l'assimilation de la 1^{ère} radicale W avec l'infixe -t-. Les résultats comparatifs ont été donnés essentiellement à titre incitatif, mais aussi pour montrer que les lignes de partage, souvent divergentes entre elles selon le point considéré, convergent parfois vers les mêmes parlars, ainsi le hassāniyya et le parler des Marazig, par exemple.

NOTES

1. Le passif est une catégorie très ancienne, encore que "Dans le développement général des langues indo-européennes, les comparatistes ont établi depuis longtemps que le passif est une modalité du moyen, dont il procède et avec lequel il garde des liens étroits (BENVENISTE, " Actif et moyen dans le verbe", 1971, p. 168), alors même qu'il s'est constitué en catégorie distincte "
2. Mais parler du passif impersonnel comme d'un "passif figé à la 3^e pers. masc. pl. dont le sujet virtuel serait لش "gens", comme le font BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES (1970, p.261), nous semble sujet à caution.
3. Dans une conception transformationnelle il faudrait, nous semble-t-il, considérer l'effacement de l'agent (sujet) - la tournure impersonnelle - comme une transformation générale, précédant la transformation particulière de permutation (bloquée dans le cas d'un verbe transitif indirect) - ce qui reviendrait à inverser l'ordre couramment appliqué, en particulier en anglais et en français--.
- 4) Pour FEGHALI, par exemple, l'expression du "on" qui, en classique, se faisait aussi par le passif vocalique, ne se fait plus que par la 3^e pers. masc. pl. ou la 2^e masc. sg, dans les parlars libanais (1928, p.130). Il est vrai que le passif n'est l'objet d'aucun chapitre particulier de son ouvrage.
5. Les quadrilitères qui, morphologiquement, s'apparentent aux formes dérivées, seront traités dans le III^e chapitre.
6. Le problème n'est pas évoqué dans l'article de Nada TOMICHE sur les autres dialectes d'Egypte (TOMICHE, 1962).
7. La complexité des faits ne doit pas surprendre car les deux types de verbes ne sont pas les purs héritiers des formes classiques fa^calaet fu^cila : l'opposition vocalique a été renouvelée, en particulier avec la disparition de la 4^e forme et la confusion des types classiques fa^cila^c et fu^cila^c. Cf le séminaire de linguistique maghrébine de David COHEN, E.P.H.E., 1979-1980 dont nous avons pris connaissance, par des notes, après la première rédaction de cet article.
8. L'opposition ya^cme " il devient aveugle"/ya^cmi " il rend aveugle" (accompli me dans les deux cas) n'a, bien sûr, aucun rapport avec d'anciens passifs vocaliques : l'opposition -e/-i est héritée de l'ancienne opposition 1^{ère}/4^eme forme (D.COHEN, 1963, p.105).
9. L'évolution du système vocalique (bref) - nombre d'oppositions et syllabisation - a certainement joué un grand rôle dans cette disparition (pour le hassāniyya, cf D. COHEN, 1963, p.60 et 94).
10. The Emergence and Linguistic Background of Judaeo-Arabic A study of the origins of middle Arabic, Oxford, 1965, XIX + 227 p. A Grammar of Christian Arabic, Louvain, 1966/7, cités par D. COHEN , 1971, p.182.

11. Nous avons montré ailleurs (TAINF-CHEIKH, 1978, p.316-318) que le complément des verbes transitifs indirects se caractérisait également par l'impossibilité de son détachement sans pronominalisation (trait qu'il partage avec le complément des verbes transitifs directs et qui le distingue par contre des autres groupes prépositionnels).

12. Nous reprenons ici la définition syntaxique du sujet comme 1ère expansion obligatoire du prédicat donnée par MARTINET (cf, entre autres, "structures élémentaires de l'énoncé", La linguistique synchronique, 1970, P.U.F.).

13. La 3ème personne étant la forme non personnelle de la flexion verbale "sert toujours quand la personne n'est pas désignée et notamment dans l'expression dite impersonnelle" (BENVENISTE, 1971, p.230).

14. ng'ad 'lī-h "on s'est assis dessus", mais yang'ad 'lī-h "on s'assoit dessus, on peut s'asseoir dessus": ce sens, bien connu pour le classique et particulièrement développé en arabe moderne (MONTEIL, 1960), existe donc aussi en hassāniyya. Il est sans doute à rapprocher du sens particulier d'obligation que prend l'inaccompli actif dans certaines relatives indéterminées (cf TAINF-CHEIKH, 1978, p.46).

15. La tournure impersonnelle à préfixe n- est quelquefois considérée comme inusitée (plus que comme impossible) et donc refusée par l'informateur. À noter des divergences non négligeables entre nos deux informateurs, l'un acceptant beaucoup plus systématiquement que l'autre. Ainsi nhras 'lī-h, accepté par l'un a été refusé par l'autre.

16. Voir également CHOUEMI, Le verbe dans le Coran, p.195 à 213 et p.228.

17. Il semble que, au moins dans le dialecte de l'Ouargha, la 8ème forme serve aussi à exprimer le passif cf hīraq "être brûlé" (LEVI-PROVENÇAL, 1922, p.30-31)

18. S'il existe une forme verbale à préfixe ta- en éthiopien et en tigré, FLEISCH n'a trouvé qu'un exemple solide de taf'ala en arabe classique (FLEISCH, 1937/40, p.17-19). Ceci confirme plutôt l'hypothèse selon laquelle taf(a)ala est le représentant d'ifta'ala, modifié sous l'influence analogique des 5è et 6è formes à préfixe t-.

19. La non-gémination n'est cependant pas exceptionnelle : cf Tunis musulman et les parlers A en Algérie, ex. tbāc'il a été vendu" (CANTINEAU, 1941, p.74).

20. Il est dommage que le problème n'ait pas été posé dans les mêmes termes pour 'etkāsār et 'eḡkāsār.

21. À remarquer que 'atwalad (qui existe aussi au Caire) est une 5è forme en classique, et non une 8è forme comme on pour-

rait s'y attendre. Il semble s'agir d'un verbe un peu particulier : voir, dans le Moyen-Arabe des Coptes, la 6è forme tawālad "être né" dont Kussaim signale le caractère inattendu (1968, p.38). Il n'en reste pas moins que la forme en t- est peut-être à mettre en rapport avec les 5è, 6è et 8è formes classiques, plus qu'avec la seule 8è forme (cf aussi D.COHEN, 1975, p.114 et 125).

22. La 8ème forme existe à La Mecque (mais peut-être comme emprunt au classique); au Caire comme réfléchi; à Chypre - assez rarement avec un sens passif (TSIAPERA, 1969). Enfin, elle est donnée par CANTINEAU pour les parlers B et D du département d'Oran.

23. L'auteur ajoutait "hamza et Y", précision juste mais quasiment superflue : les deux verbes que nous connaissons à 1ère radicale Y n'ont pas de passif à la forme nue. D'autre part, les verbes qui ont conservé un hamza, et ils sont rares, ont été assimilés à des 3è formes (cf note 27)

24. Sur le cas des parlers à passif en t-, cf l'alternance t-tt des verbes à 1ère radicale w dans l'arabe des juifs de Tunis (D. COHEN, 1975, p.124).

25. À remarquer que tḡāg, le nom d'action, ne présentant ni voyelle ā après t-, ni gémination, s'assimile à un nom d'action de la 1ère forme.

26. Cf O'LEARY, Comparative Grammar of the Semitic Languages, London, 1923, p.226 (cité par John MACDONALD, 1963, p.100), GRAND'HENRY (Cherchell, p.64), ...

27. Dans le parler arabe d'Abbéché (Tchad), il n'est pas exclu que le préfixe n- du passif figure avec des formes dérivées (surtout IIè cf ankassār "se briser en mille morceaux"/kassār "briser en mille morceaux") ou avec des quadrilitères (cf anxarbal "être tamisé"/xarbal(a) "tamiser"). Il s'agit d'une tentative originale (mais plus limitée qu'en hassāniyya, semble-t-il) de remplacement des passifs vocaliques. Cf A.ROTH, p.34.

28. Y compris les verbes à ancien hamza comme āmar "il a ordonné" qui sont assimilés à des 3è formes et font donc leur passif en n- u'āmar "on lui a ordonné".

29. La valeur de réciprocité de la 6è forme "découle normalement de la nature du thème, réfléchi d'un thème essentiellement 'participatif', 'sociatif',..." (D.COHEN, 1963, p.141).

30. Inaccompli en -a à Djidjelli, dans le parler des Juifs d'Alger (M.COHEN) et des juifs de Tunis (D.COHEN, 1975, p.131) et dans Esquisse... (Ph. MARÇAIS, 1977, p.66), mais inaccompli en -i, semble-t-il, dans tous les dialectes orientaux (Tripoli, Damas, Hōran, Baghdad, Arabie Orientale, Le Caire). S'agirait-il d'un trait distinctif des parlers occidentaux (classique : -i)?

31. MARIE-BERNARD (1893) n'a relevé que le participe passif ;

FERAL (1951) considère que les deux participes sont confondus ; quant à REYNIER (1909), tantôt il attribue les deux sens à une seule forme, tantôt il réinterprète l'opposition formelle en la calquant sur l'arabe classique (il donne alors *musawwil/musawwal*).

32. C'est ce qu'on appelle traditionnellement le " passif adjectival" alors que, comme le montre GROSS (1975, p.83), cet adjectif ne dérive probablement pas d'une forme passive.

33. A noter que le participe actif des trilitères de forme nue a parfois des emplois comparables cf *lāwi* " ratatiné, étioilé, (fruit fané" / *lwe* " se flétrir, se fâner".

33. Les 7è et 8è formes des verbes à 3è radicale semi-vocalique ont elles aussi, un inaccompli en -a. Là encore, les parlers orientaux ont en général un inaccompli en -i (comme en arabe classique).

BIBLIOGRAPHIE

- ALTOHA S.J., 1969, The problem of diglossia in Arabic - A comparative study of Classical and Iraqi Arabic, Oxford University Press, London, 167 p.
- BARTHELEMY A., Dictionnaire Arabe-Français - Dialecte de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jerusalem, Lib. Geuthner, Paris, 1935 à 1954 5 fascicules
- BENVENISTE E., 1971, Problèmes de linguistique générale, tome 1 N.R.F., France
- BLACHERE et GAUDEPROY- DEMOMBYNES, 1970 (3è édition), Grammaire de l'arabe classique, Maisonneuve et Larose, Paris
- BLANC H., 1964, Communal dialects in Baghdad, Harvard Middle Eastern Monographs Series X, Cambridge, Massachusetts, X + 204 p
- BRUNOT L., 1950, Introduction à l'arabe marocain, Maisonneuve, Paris, 280 p
- BURET T., 1944, Cours gradué d'arabe marocain (Casablanca)
- CANTINEAU J., 1934, Le dialecte arabe de Palmyre, t. 1, Beyrouth X + 287 p

- CANTINEAU J., 1937, Les parlers arabes du département d'Alger, Revue africaine, tome 84, Alger, p.703-711
- 1940, Les parlers arabes du département d'Oran, Revue Africaine, tome 84, Alger, p 220-231
- 1941, Les parlers arabes des Territoires du Sud, Revue Africaine, tome 85, Alger, p.72-77
- 1946, Les parlers arabes du Hôrân : notions générales, grammaire, Klincksieck, Paris, X + 35 P
- et HELBAOUI Y., 1953, Manuel élémentaire d'arabe oriental (parler de Damas), Klincksieck, Paris, 125 p
- Cours de phonétique arabe, Etudes de linguistique arabe, Klincksieck, Paris, 125p
- CARBOU H., 1913, L'arabe parlé au Ouadgy et à l'est du Tchad, Geuthner, 250p
- CESARO A., 1939, L'arabo parlato a Tripoli, grammatico, esercizi, testi veri, Milan (Mondadori), 292p
- CHOUEMI M., 1963/66, La consonne nasale N en arabe, GLECS, tome X, p 72-76
- 1966, Le verbe dans le Coran, Klincksieck, Paris, 252 p
- COHEN D., 1963, Le dialecte arabe (hassāniyya) de Mauritanie, Klincksieck, Paris, 292 p
- 1968, Art. Arabe-Langue arabe, Encyclopaedia Universalis, tome II, 2è éd., p195-202
- 1975, Le parler arabe des Juifs de Tunis, tome II : Etude linguistique, Mouton, The Hague-Paris, 318p
- 1971, Les études linguistiques arabes - A propos de quelques ouvrages récents, Revue des Etudes Islamiques, tome 39, p 177-183
- COHEN M. 1911, Verbes déponents internes (ou verbes adhérents) en sémitique, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome XXIII, fasc.4, p 225-248
- 1912, Le parler arabe des Juifs d'Alger
- 1937/40, c.r. du GLECS, tome III, p 49-52
- COLIN G.S., 1920, Notes sur le parler arabe du Nord de la région de Taza, Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale, tome XVIII, Le Caire, p33-119
- 1958, c.r. du GLECS, tome III, p 27

le parler des Marazig (Sud-Tunisien), mémoire de D.E.A., sous la direction de D.Cohen, Paris III-Sorbonne nouvelle, 73 p

STUMME H., 1896, Grammatik des Tunischen Arabisch

TAINE-CHEIKH C., 1978, L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, 2 tomes, Paris V- René Descartes, 524 p

TOMICHE N., 1962, Les parlers arabes d'Egypte. Matériaux pour une étude de géographie dialectale, Etudes d'Orientalisme dédiées à la mémoire de Levi-Provençal, tome II, Maisonneuve, Paris, p 767-779

— 1964, Le parler arabe du Caire, Mouton et Co, La Haye - Paris, 236 p

TSIAPERA M., 1969, A descriptive analysis of Cypriot Maronite Arabic, Mouton, La Haye-Paris, 69 p.